



entretien

# Programmes: Un centralisme non démocratique

Pour Denis Paget, une des principales singularités de l'école française réside dans la centralisation de la définition des programmes d'enseignement. Les enseignants croulent sous des prescriptions de plus en plus volumineuses et précises sans jamais être consultés ou associés à leur élaboration. Si le Conseil supérieur des programmes a travaillé de manière indépendante et dans un esprit d'ouverture, il est aujourd'hui en cours de dévitalisation par Jean-Michel Blanquer.

# “Le pouvoir de l’administration centrale sur la fabrication des programmes n’a cessé de s’amplifier.”



DENIS PAGET

## VOUS ESTIMEZ QUE L'ÉCOLE FRANÇAISE SE SINGULARISE PAR LA CENTRALISATION POLITIQUE DE LA DÉFINITION DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT. EN QUOI CELA POSE PROBLÈME ?

**DENIS PAGET :** C'est une singularité parce qu'il existe de très nombreux systèmes éducatifs dans le monde qui ne connaissent pas cette réalité des programmes nationaux structurant l'école française et qui arrivent à fonctionner avec des textes nationaux très limités et même parfois sans eux. Je ne porte aucun jugement sur ce qui est favorable ou ce qui ne l'est pas, je fais ce constat. Mais ce qui me frappe dans la situation franco-française, c'est que le pouvoir de l'administration centrale sur la fabrication des programmes n'a cessé de s'amplifier. Nous sommes sur des injonctions de plus en plus volumineuses et précises et donc qui pèsent de plus en plus, du moins en théorie, sur le métier de l'enseignant. C'est une donnée un peu nouvelle qui pose le problème du pouvoir que peuvent avoir les enseignants pour donner leur avis, faire évoluer les programmes, les réorienter ou simplement les décliner de façon différente.

## QUAND SITUEZ-VOUS LA PÉRIODE OÙ LES INJONCTIONS SONT DEVENUES PLUS VOLUMINEUSES ET PRÉCISES ?

**D. P. :** J'ai commencé à m'intéresser aux programmes dans les années 1980 à l'époque où Jean-Pierre Chevènement les avait tous refondus. À cette époque-là, les programmes de la scolarité obligatoire tenaient dans un tout petit livre de poche que les parents achetaient. Aujourd'hui, le volume des programmes de la scolarité obligatoire fait près de 400 pages de textes, auxquelles



“Ces demandes de plus en plus pressantes en direction de l'Éducation nationale et des enseignants bousculent sans cesse les programmes scolaires sans arrêt débordés.”

s'ajoutent des documents annexes, des notes de service, etc. Cette inflation de la prescription est une donnée nouvelle qui perturbe grandement l'exercice du métier.

## JUSTEMENT, COMMENT L'ANALYSEZ-VOUS ?

**D. P. :** Il faut l'analyser de plusieurs façons et à plusieurs échelles. À l'échelle du temps qui passe, ce qui est frappant c'est l'instabilité des programmes. Elle est due au fait que dans les sociétés dans lesquelles nous vivons se posent des problèmes très compliqués bousculant sans cesse les programmes scolaires. On y a intégré des choses qui n'y figuraient pas il y a trente ans. On demande aux professeurs des écoles de s'occuper de technologies et d'éthique

de l'informatique et du numérique, de pratiquer des langues vivantes etc. Certaines évolutions sociales obligent à des transformations. Quand un problème se pose dans la société on demande à l'école d'intervenir. On fabrique une note de service pour dire aux enseignants de mieux couvrir les dangers d'internet, les dangers des intégrismes, de la violence dans les quartiers, les problèmes de la santé, de l'écologie etc. Ces demandes de plus en plus pressantes bousculent et débordent sans cesse les programmes. C'est un sujet de préoccupation parce que cette instabilité aboutit à des dilemmes d'enseignement très concrets.

## VOUS PARLEZ D'UNE CRISE DES ENJEUX ÉDUCATIFS, MAIS LE NUMÉRIQUE, LA VIOLENCE, LA SANTÉ... NE SONT-ILS PAS DES ENJEUX D'ÉDUCATION POUR L'INSTITUTION ?

**D. P. :** Tout cela est significatif des incertitudes qui pèsent sur les missions de l'école et sur les savoirs qu'elle doit enseigner. Nous sommes devant une véritable crise parce que personne n'arrive à faire le tour de ce qui doit perdurer, de ce qui doit être dans la formation de tous parce que cela va servir pendant des vies entières ? Personne n'arrive à faire la part des choses entre ce qui ne sera qu'éphémère et qui relève de la communication politique ou médiatique et ce qui va vraiment former les individus sur la durée de leur vie. Personne ne s'attèle vraiment à cette question et les ministres se contentent de superposer sans arrêt des prescriptions sans même se soucier si elles sont vraiment appliquées. Il y a aussi une véritable volonté d'encadrer beaucoup plus le travail enseignant et de le prescrire beaucoup plus qu'il ne l'a été jusqu'ici.

**BIO**

**Denis Paget**  
**Professeur de lettres modernes.**

Responsable des programmes et contenus d'enseignement au SNE-S

pendant 19 ans, chargé de recherche à l'Institut de recherche de la FSU,

il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur les savoirs scolaires.

**Expert associé au Centre international d'études pédagogiques,**

il a été nommé en 2013 au

Conseil supérieur des programmes et a participé à l'écriture du socle commun et des programmes de 2015.

# “La singularité française r enseignants n'ont pas leur système est très descenda:

**SUITE DE LA PAGE 65**

## **VOUS SOULIGNEZ LA DIFFICULTÉ DE CERNER CE QUI RELÈVE DE L'ÉCOLE, COMMENT LA SURMONTER SELON-VOUS ?**

**D. P. :** Une des façons serait d'abord de réfléchir davantage à l'évolution des sociétés contemporaines et à l'impact de cette évolution sur l'éducation et sur les enfants. Nous sommes loin d'avoir fait le tour des problèmes posés à la jeunesse d'aujourd'hui. Par exemple, le fait qu'il y ait plus de 3 millions d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté ne peut être éludé. Cela a forcément des conséquences sur la façon dont les enfants vont vouloir ou ne pas vouloir apprendre, développer ou pas une attention à l'école mais aussi sur l'attente des parents extrêmement puissante vis-à-vis de l'école. Autre exemple, les cadres traditionnels de socialisation ont été complètement bouleversés. Nous sommes passés d'une société où la majorité de la population vivait à la campagne dans des familles stables, à une société où l'urbanisation est galopante et où les familles se recomposent avec tout ce que cela suppose comme rupture des liens et de la transmission intergénérationnelle. Aujourd'hui dans leur immense majorité les enfants sont des urbains qui ne connaissent plus rien de la nature à une époque où il faut repenser le rapport que les hommes entretiennent avec elle. Dernier exemple, nous sommes dans un monde où il y a beaucoup de gens qui viennent d'ailleurs. Nous avons des classes de plus en plus métissées avec des jeunes dont les traditions culturelles sont très différentes les unes des autres, parfois antagonistes. Tout cela et bien d'autres dimensions du monde contemporain mérite d'être pris en considération quand on essaye de fabriquer des programmes scolaires ou le curriculum d'un élève. À partir du

moment où personne ne réfléchit à ces questions, fabriquer des programmes scolaires devient une espèce de routine dans laquelle on se contente de reproduire les disciplines scolaires existantes ou de prêcher des « fondamentaux » exigus sans aller au-delà.

## **JUSTEMENT IL A BEAUCOUP ÉTÉ QUESTION DES PROGRAMMES DEPUIS 18 MOIS ?**

**D. P. :** Si je pars de ma propre expérience sur les programmes, j'observe qu'on n'a jamais trouvé en France un véritable équilibre dans le mode d'élaboration démocratique des programmes scolaires. On a essayé toutes sortes de choses depuis les origines de l'instruction publique. On a connu des corps d'inspection dont c'était la principale mission, des périodes où l'on a demandé aux parlementaires d'élaborer les programmes, d'autres où l'on a mis dans le jeu des universitaires, des périodes où l'on a créé des conseils ad hoc. Quand en 2013 Vincent Peillon a créé le Conseil supérieur des programmes, il a essayé de trouver un compromis en instituant une instance originale composée de représentants des trois assemblées et de personnalités qualifiées capables de penser la globalité de la culture scolaire des programmes. Le CSP a travaillé et produit beaucoup, notamment quand il a fallu

**“Faire la part des choses entre ce qui va vraiment former les individus sur la durée de leur vie et ce qui va être purement conjoncturel, est extrêmement difficile.”**

# éside aussi dans le fait que les mot à dire sur ces choses-là, que le nt et jamais remontant.”



DENIS  
PAGET

repenser le socle commun, et cela malgré les crises dues aux démissions de ses présidents et de certains de ses membres.

À l'arrivée de Jean-Michel Blanquer, le conseil a été mis en veilleuse ce qui a conduit au départ de son président Michel Lussault. Le ministre a hésité à le supprimer. Il l'a quand même maintenu mais il est en train de le transformer. En éliminant les spécialistes de l'éducation, en les remplaçant par des technocrates et en réinjectant l'inspection générale dans sa présidence et dans ses commissions, il lui fait perdre son âme, le transforme en coquille vide. C'est une reprise en main par l'administration d'un conseil qui devait être autonome et indépendant par rapport au cabinet du ministre comme l'est le Cnesco que le ministre veut, aussi supprimer.

## QUELLE PLACE RESTE-T-IL AUX ENSEIGNANTS DANS CE CONTEXTE ?

**D.P. :** C'est là aussi que la singularité française fait paradoxe, notamment du côté des enseignants. Certains réclament des prescriptions précises, et revendiquent par ailleurs plus de liberté pédagogique sans laquelle le métier d'enseignant n'est pas possible. Cette expression « liberté pédagogique », est à mon sens trop vague et chargée d'ambiguïtés. Disons qu'il y a une responsabilité individuelle et collective dans le travail d'enseignement qu'on peut appeler la pédagogie, qui ne se limite pas aux choix pédagogiques au sens strict car elle peut entraîner des choix dans les matières à traiter, dans les contenus eux-mêmes, dans les modes de relation aux élèves, aux familles, à l'institution. C'est là que les enseignants pourraient intervenir compte-tenu de leur expérience, de leur connaissance des publics scolaires, pour dire quels choix de

“Une des façons serait d'abord de réfléchir davantage à l'évolution des sociétés contemporaines et à l'impact de cette évolution et sur l'éducation et sur les enfants.”

contenus sont pertinents ou ne le sont pas, quel équilibre est bon ou ne l'est pas, quels critères retenir pour dire que tel savoir serait plus fondamental que tel autre. Ces choses devraient faire partie de la professionnalité enseignante et devraient s'enseigner aux jeunes recrutés. La singularité française réside aussi dans le fait que les enseignants n'ont pas leur mot à dire sur ces choses-là, que le système est très descendant et jamais remontant.

## Y A-T-IL AUJOURD'HUI UN DÉSÉQUILIBRE PROFOND ENTRE CES DEUX DEMANDES DES ENSEIGNANTS ?

**D.P. :** En tout cas, il y a quelque chose qui perturbe la création de ce que les sociologues du travail appellent « un genre » professionnel. Nous voyons bien qu'à tous les niveaux d'enseignement ce qui faisait relativement consensus à un moment donné ne le fait plus aujourd'hui. Dès lors, une réflexion sur le métier est absolument nécessaire. Les genres professionnels sont affaiblis de par la formation initiale qui n'est pas bonne. À l'époque où elle existait, l'école normale formait un genre professionnel qui était très largement partagé par la plupart des enseignants. Aujourd'hui, l'éclatement de la forma-

tion, la diversité des prestations offertes en Espé, la diversité des générations qui ont connu des systèmes très différents, le recul du moment où l'on passe le concours, les diplômes requis, toutes ces choses-là font que les milieux professionnels sont extrêmement éclatés. Cet éclatement pèse aussi sur la capacité des professions et des métiers, au sens précis du terme, à se prononcer ou à se taire à propos de la définition des attendus, des savoirs à enseigner, des manières de faire. Il laisse la porte ouverte au ministre qui va expliquer les quatre étapes de l'enseignement de la leçon de grammaire et la progression de l'apprentissage de la lecture au CP.

## MALGRÉ TOUT, EST-IL ENCORE POSSIBLE AUJOURD'HUI TOUT EN RESPECTANT LES PRESCRIPTIONS, DE RESTER CONCEPTEUR DE SON ENSEIGNEMENT ?

**D.P. :** Je pense qu'on assiste à une sorte de délitement du genre professionnel et c'est ce qui m'inquiète. Une des responsabilités du syndicalisme c'est justement de recoller les morceaux, de garder la mémoire des gestes du métier et d'essayer d'aider à la définition d'un genre professionnel qui fasse le plus possible consensus dans la profession. C'est un travail très difficile et je sais que le SNUipp réfléchit beaucoup au métier, à juste titre. Il faut aller le plus loin possible dans ce domaine, et le plus près possible du terrain. Ce n'est pas le syndicat évidemment qui va définir le genre professionnel, il faut que ce soit les intéressés eux-mêmes, il faut qu'il y ait des débats qui parcourent la profession, qui permettent de mettre au clair des manières de faire qui ne soient pas simplement la reproduction de pratiques que des experts prétendent bonnes ou mauvaises.

PROPOS RECUEILLIS PAR PIERRE MAGNETTO